

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 14 novembre 2024

Nombre de Conseillers

- en exercice 14
- présents 10
- votants 13
(dont 3 procurations)
- Excusés 3
- Absent 1

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 29 octobre 2024
Date d'affichage : 29 octobre 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Christophe BRENAC

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINER ; Martine CROS ; ; Nathalie FAUGERAS
Sandrine EPIPHANE

Excusés : M Christian BONNET (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) ; M Jean-Claude BARRAILLE (procuration à M Francis MATHIEU) ; Mme Marie-Christine LAURES (procuration à M Serge BARBASTE)

Absent : M René ALIÉS

Mme Martine CROS été élue secrétaire de séance

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour aux membres présents du conseil concernant :

- Décision modificative n°2 : complément de crédit article 64111 – personnel
- Participation financière des contrats labellisés en prévoyance
- Convention de passage sur chemin rural du Malous pour un projet éolien

Après concertation le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour (dont 3 voix par procuration).

Récapitulatif des Actes de la collectivité pour publication

N° délibération	
14112024_01	Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)
14112024_02	Projet d'extension présenté par SAS Carrières PLO de St Salvy de la Balme Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)
14112024_03	Désignation d'un « Élu Rural Relais de l'Égalité » Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)
14112024_04	Décision modificative n°2 : complément de crédit article 64111 – personnel Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)
14112024_05	Participation financière des contrats labellisés en prévoyance Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)
14112024_06	Convention de passage sur chemin rural du Malous pour un projet éolien Adoptée à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)

Questions diverses

- Qualité de la couverture mobile : nous avons reçu un courrier de la préfecture pour recenser les zones blanches des communes afin d'étudier la possibilité d'installer une antenne. La commune s'engagerait à mettre à disposition un terrain de 100m², desservi par un chemin et raccordé au réseau électrique. Un questionnaire de recensement des zones blanches sur la commune sera adressé aux habitants de Noailhac.

- Fibre : une réunion a eu lieu le 26/09 avec SFR qui est mandaté pour le déploiement de la fibre. A ce jour il n'y a toujours pas d'avancée.

- Commission travaux :

- Travaux budgétisés mais n'ont réalisés

- Mise en sécurité traversée du Pont du Grel
Nous avons reçu l'accord des demandes de subventions (DETR + Département)
Nous allons recevoir le 27/11/24 les riverains du Pont du Grel afin d'étudier les possibilités.
- Inspection du Pont de la Fabrié
Nos demandes de subventions n'ont pas été retenues. Le vieux pont de la Fabrié restera fermé à tous (piétons, vélo et tous véhicules motorisés)

- Proposition de travaux 2025

- Goudronnage – FAVIL 2026 (voies à déterminer)
- Mairie et appartement au 1^{er} étage
 - Dissocier le chauffage actuellement en commun et pose de 2 pompes à chaleur
 - Reprise du sol de la salle du conseil.
- Salle des associations
 - Sol
 - Rideau
 - Point d'eau chaude
- Stockage du matériel
 - Construction d'un abri pour le matériel rangé actuellement dans un vieux bâtiment situé à la station de lagunage qui devrait être détruit par la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. Nous étudions la possibilité d'installer un abri en limite du terrain de foot proche des vestiaires.

- Rencontre avec les Conseillers Départementaux : nous les avons sollicités suite à l'envoi d'un courrier au service départemental des routes pour envisager la reprise en goudronnage de la RD93.

- Ecoulement des eaux du ruisseau du ravin du chien : Le canal qui fait suite au ruisseau du ravin du chien, du Barthillou à Pont-Carral a débordé, suite aux pluies violentes, inondant les parcelles de l'ancien centre équestre. Nous allons contacter le syndicat mixte du bassin de l'Agout pour savoir si ce ruisseau est déclaré en cours d'eau ou pas, afin de nettoyer l'ancien canal et faciliter l'écoulement de l'eau vers la Durenque.

- Contrat d'apprentissage : en prévision du départ à la retraite d'un agent, une réflexion sera nécessaire pour déterminer quel type de contrat il faut retenir, en prenant en compte les tâches à accomplir et l'aspect financier. Pour prétendre à un contrat d'apprentissage la commune doit s'enregistrer au Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale.
Nous avons reçu une demande de stage du 14/04 au 07/05. Un entretien sera rapidement programmé avec la personne concernée.

- Une réunion a eu lieu avec l'Établissement Public Foncier dans le cadre de la vente d'une partie de la zone Ux au Barthillou.

Le dossier est en cours d'élaboration, nous devons définir les surfaces exactes des futurs acquéreurs et prévoir l'accès aux parcelles.

- Fialesuch : demande des riverains concernant la pose d'un miroir sur le chemin du Verdier au niveau de la place pour sécuriser la sortie des véhicules. Le conseil accepte de donner suite à cette demande, des devis seront demandés.

- Rue Gaston Sagnes : nous avons limité la vitesse à 30km/h dans ce lotissement, mais la vitesse reste toujours excessive. Une demande de ralentisseur a été formulée par les riverains. Le conseil ne donne pas une suite favorable à cette demande, vu que les principaux utilisateurs habitent ce lotissement et que ce n'est pas une rue passagère. La signalisation de limitation de vitesse sera renforcée.

- Téléconsultation : nous avons reçu un commercial qui nous a présenté des dispositifs pour des téléconsultations médicales. Nous devons étudier si une formule est réalisable et voir le coût de cette opération.

- Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet : La commune de Navès souhaite sortir de la communauté. Il nous sera demandé de nous prononcer sur cette demande, le sujet sera mis à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil.

- Une invitation à un repas offert par la mairie sera adressée aux agents municipaux pour clôturer l'année en toute convivialité.

- Dates à retenir :

- Vœux : le 11 janvier 2025 à 18h30 – Salle Roger Gau

- Marchés gourmands 2025

- vendredi 13 juin

- Vendredi 18 juillet

La séance est levée par M Mathieu, Maire, à 22h33.